

2022

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 018-211802277-20230616-2023_06_05-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Sauldre et Sologne



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes



TABLE DES MATIÈRES

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 018-211802277-20230616-2023_06_05-DE

S²LO

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

Le territoire de la Sauldre et Sologne.....	4	Office de Tourisme.....	30
Les compétences.....	6	<i>Bilan de la fréquentation</i>	
Le bureau et les conseillers		<i>touristique.....</i>	<i>30</i>
communautaires.....	8	<i>Visibilité numérique.....</i>	<i>31</i>
Les commissions.....	9	<i>Partenariat.....</i>	<i>31</i>
Les moyens humains.....	11	<i>Création documents.....</i>	<i>32</i>
Les moyens financiers.....	12	<i>Expositions.....</i>	<i>33</i>
Les investissements.....	14	<i>Excursions.....</i>	<i>34</i>

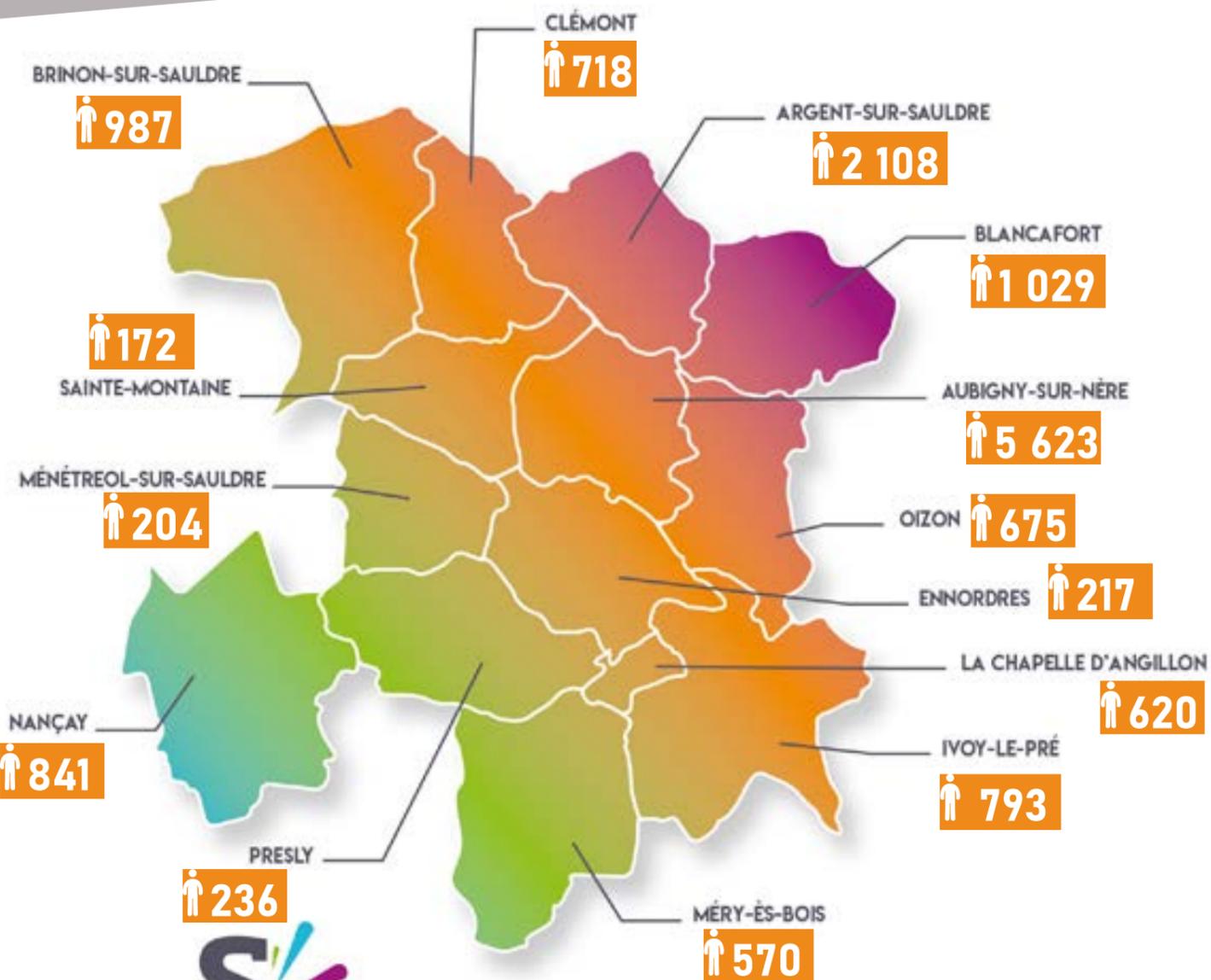
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Aménagement du territoire.....	16	Culture.....	36
<i>PLUi.....</i>	<i>16</i>	<i>Saison culturelle 2022.....</i>	<i>36</i>
<i>Opération de revitalisation du territoire....</i>	<i>17</i>	<i>Les actions culturelles.....</i>	<i>39</i>
Développement économique/emploi.....	20	<i>Le matériel.....</i>	<i>42</i>
<i>Emploi-formation.....</i>	<i>20</i>	<i>Salon du polar et du livres.....</i>	<i>43</i>
<i>Recrutement d'une chargée de mission....</i>	<i>22</i>	Relais Petite Enfance.....	46
<i>Subventions.....</i>	<i>23</i>	<i>Relais Petite Enfance.....</i>	<i>46</i>
<i>Aide de TPE.....</i>	<i>23</i>	<i>Les ateliers d'éveil.....</i>	<i>48</i>
Environnement.....	24	<i>Fêtes ou évènements.....</i>	<i>49</i>
<i>Collecte et traitement</i>		<i>Formation et réunion.....</i>	<i>49</i>
<i>des déchets.....</i>	<i>26</i>	Urbanisme.....	50
<i>En quelques chiffres.....</i>	<i>27</i>	<i>Service instructeur.....</i>	<i>50</i>
<i>Service Public d'Assainissement</i>		<i>Nombre de dossiers instruits.....</i>	<i>51</i>
<i>Non Collectif (SPANC).....</i>	<i>28</i>		



INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LE TERRITOIRE



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes

EN QUELQUES CHIFFRES...

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le
ID : 018-211802277-20230616-2023_06_05-DE



14
communes



14 854
habitants



97 000
hectares



--
zones
d'activités



2 158
établissements
dont 490 employeurs



15
équipements
culturels

Située dans le nord du Département du Cher, en Sologne et aux portes du Sancerrois, la Communauté de communes Sauldre et Sologne (créée le 30 décembre 2005) regroupe 14 communes : Argent-sur-Sauldre, Aubigny-sur-Nère, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Clémont, Ennordres, Ivoy-le-Pré, La Chapelle-d'Angillon, Ménétréol-sur-Sauldre, Méry-ès-Bois, Nançay, Oizon, Presly et Sainte-Montaine, soit environ 15 000 habitants.

Le territoire bénéficie d'un environnement naturel et patrimonial préservé de grande qualité qui fait partie d'une des destinations touristiques incontournables du Berry. Dynamique par ses deux centres économiques à Aubigny-sur-Nère et Argent-sur-Sauldre qui hébergent des entreprises de rang européen (MECACHROME, WILO INTEC, PARAGON ID), le territoire l'est également par la présence de nombreux services et associations.

Le secteur agricole s'articule principalement autour de la polyculture. La forêt et les activités connexes, comme la chasse et la pêche, sont également très présentes sur le territoire, en lien avec le massif de Sologne.

L'artisanat constitue une composante essentielle du tissu économique local avec une présence dans la plupart des communes du territoire. Ce territoire allie performance économique, vitalité et qualité de vie.

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LES COMPÉTENCES

OBLIGATOIRES

● AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- >Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.
- >Exploitation et travaux d'entretien et d'aménagement du canal de la Sauldre et de l'Étang du Puits conformément aux statuts du syndicat de l'étang du puits et du canal de la Sauldre
- >Développement d'infrastructures touristiques à vocation communautaire.
- >Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- >Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale

● DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- >Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique
- >Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- >Promotion du tourisme, dont la création des offices de tourisme

● AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

● COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

● GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)



Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le
ID : 018-211802277-20230616-2023_06_05-DE

LES COMPÉTENCES

FACULTATIVES

● PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- >Création et entretien d'infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables

● POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

- >Elaboration d'un schéma directeur du logement social
- >Promotion et mise en œuvre d'actions des communes en faveur du maintien à domicile des personnes âgées.
- >Création de services à la population à vocation communautaire

● ACTION SOCIALE

- >Création, gestion et fonctionnement d'un relais d'assistantes maternelles
- >Organisation de séjours de vacances pour les jeunes

● Etude de faisabilité d'espaces de santé

● SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

● Mise en place d'un projet artistique et culturel de territoire

● GEMAPI : animation et surveillance de la ressource en eau



INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LE BUREAU

COMMUNAUTAIRE

- **Présidente :**
Laurence RENIER
- **1^{er} vice-président :**
Pascal MARGERIN, en charge de l'environnement
- **2^e vice-président :**
Hugues DUBOIN, en charge de l'aménagement et des services à la population
- **3^e vice-président :**
Frédéric BOUTEILLE, en charge de la culture
- **4^e vice-président :**
Alain URBAIN, en charge du tourisme

LES CONSEILLERS

COMMUNAUTAIRES

● ARGENT-SUR-SAULDRE

Pierre LOEPER
Anne CASSIER
Sophie ESPEJO
Pascal VILAIN

● AUBIGNY-SUR-NÈRE

Laurence RENIER
François GRESSET
Elvire SERRE-SANCHEZ
Sylvain DUVAL
Florence LEDIEU
Didier RAFFESTIN
Martine MALLETT
Xavier ADAM
Cécile ABDELLALI
Olivier JACQUINOT
Lucile GROUSSEAU

● BLANCAFORT

Pascal MARGERIN
Alexandre CERVEAU

● BRINON-SUR-SAULDRE

Lionel POINTARD
Denise SOULAT

● CLÉMONT

Dominique TURPIN
Gilles FEVRE

● ENNORDRES

Hugues DUBOIN

● IVOY-LE-PRE

David DALLOIS
Daniel GAUTIER

● LA CHAPELLE-D'ANGILLON

Joël COULON
Bernard DAUTIN

● MENETREOL-SUR-SAULDRE

Bernardino ADDIEGO

● MERY-ES-BOIS

Frédéric BOUTEILLE
Marc-Antoine BAILBY

● NANCAY

Alain URBAIN
Philippe RAGOBERT

● OIZON

Jean-Marc RUIZ
Marc GOURDOU

● PRESLY

Nicolas MOREAU

● SAINTE-MONTAINE

Jean-Yves DEBARRE

LES COMMISSIONS

THÉMATIQUES

ENVIRONNEMENT

Vice-président délégué :

Pascal MARGERIN
Xavier ADAM
Alexandre CERVEAU
Bernard DAUTIN
Jean-Yves DEBARRE
Sophie ESPEJO
François GRESSET
Olivier JACQUINOT
Nicolas MOREAU
Elvire SERRE-SANCHEZ
Denise SOULAT
Jacques VISCAPI
Guillaume LEFEVRE

CULTURE

Vice-président délégué :

Frédéric BOUTEILLE
Bérangère CARRÉ
Sophie ESPEJO
Daniel GAUTIER
Lucile GROUSSEAU
Michelle KUBICKE
Odile LE BEUF
Martine MALLETT
Patrick MIGAYRON
Murielle PATRON-BAZIN
Cathy PRUNIER
Didier RAFFESTIN
Gyslène RAMAUGÉ
Annick RUIZ
Marie-Christine SCHWAB

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Présidente :

Bernardino ADDIEGO
Marc-Antoine BAILBY
Anne CASSIER
Alexandre CERVEAU
Joël COULON
David DALLOIS
Sylvain DUVAL
Étienne FENART
Florence LEDIEU
Lionel POINTARD
Dominique TURPIN
Pascal VILAIN
Denis IMBAULT

FINANCES

Bernardino ADDIEGO
Frédéric BOUTEILLE
Joël COULON
David DALLOIS
Jean-Yves DEBARRE
Hugues DUBOIN
Pierre LOEPER
Pascal MARGERIN
Nicolas MOREAU
Laurence RENIER
Jean-Marc RUIZ
Denise SOULAT
Dominique TURPIN
Alain URBAIN

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SERVICES À LA POPULATION

Vice-président délégué :

Hugues DUBOIN
Cécile ABDELLALI
Xavier ADAM
Frédéric BOUTEILLE
Joël COULON
Jean-Yves DEBARRE
Gilles FEVRE
Daniel GAUTIER
Catherine HUPPE
Nelly LAVAURE
Martine MALLETT
Murielle PATRON-BAZIN
Lionel POINTARD
Philippe RAGOBERT
Elvire SERRE-SANCHEZ
Philippe STROOBANT

TOURISME

Vice-président délégué :

Alain URBAIN
Anne CASSIER
Joël COULON
Jean-Yves DEBARRE
Hugues DUBOIN
Sophie ESPEJO
Daniel GAUTIER
Marc GOURDOU
François GRESSET
Pascal MARGERIN
Martine MALLETT
Patrick MIGAYRON
Laurence RENIER
Dominique TURPIN



INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

APPEL D'OFFRES

TITULAIRES
Alain URBAIN
Pierre LOEPER
Pascal MARGERIN
Didier RAFFESTIN
Pascal VILAIN

SUPPLÉANTS
Alexandre CERVEAU
Daniel GAUTIER
Marc GOURDOU
Martine MALLET
Lionel POINTARD



5
RÉUNIONS
COMMISSION
ENVIRONNEMENT



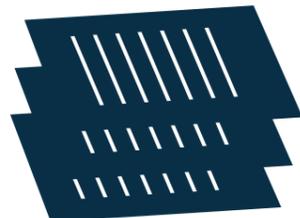
1
RÉUNION
COMMISSION APPEL D'OFFRES



1
RÉUNION
COMMISSION
TOURISME



3
RÉUNIONS
COMMISSION
AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE / SERVICE À
LA POPULATION



10
CONSEILS
COMMUNAUTAIRES



4
RÉUNIONS
COMMISSION
CULTURE



5
RÉUNIONS
COMMISSION
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

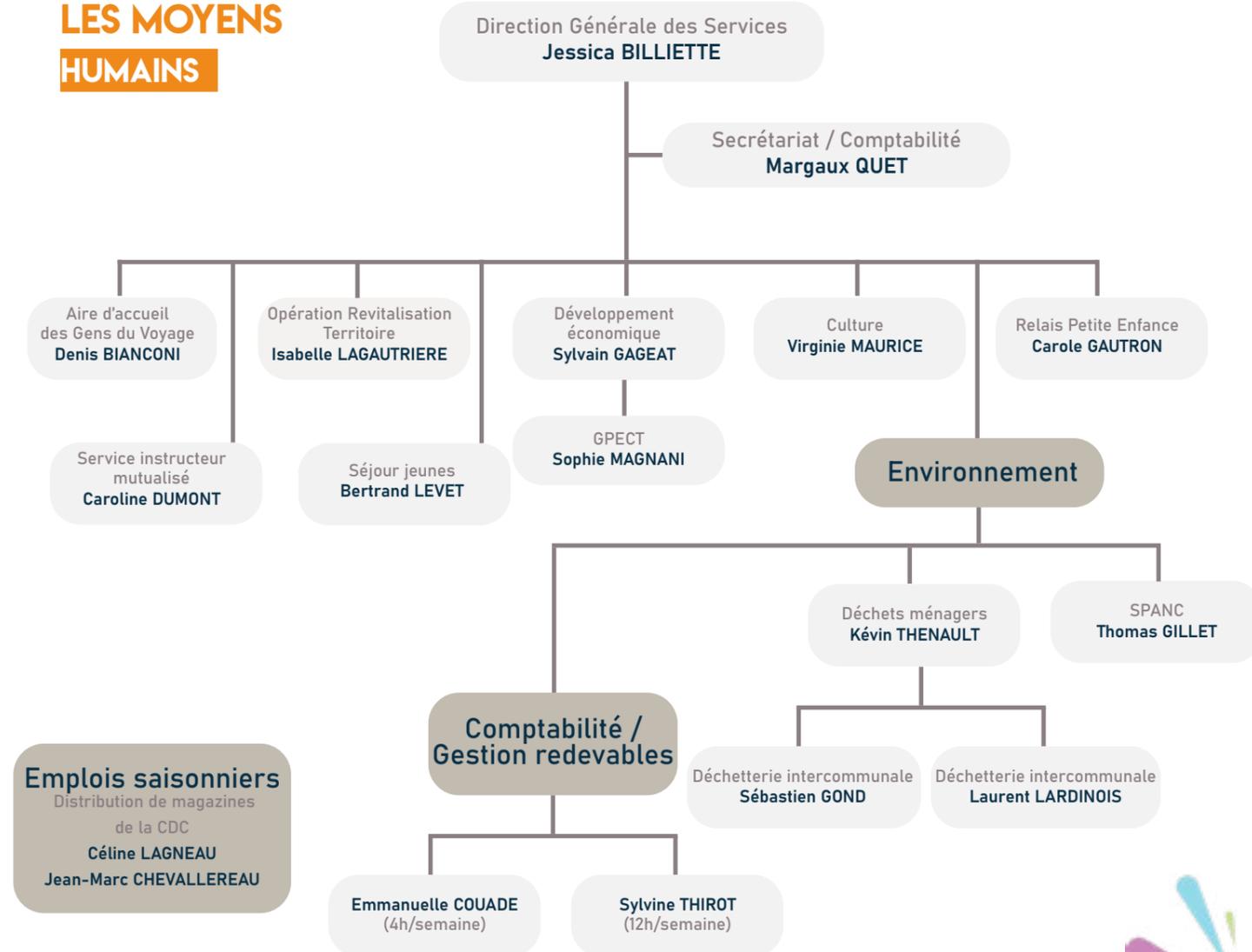


10
RÉUNIONS
COMMISSION
FINANCES



Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le
ID : 018-211802277-20230616-2023_06_05-DE

LES MOYENS HUMAINS

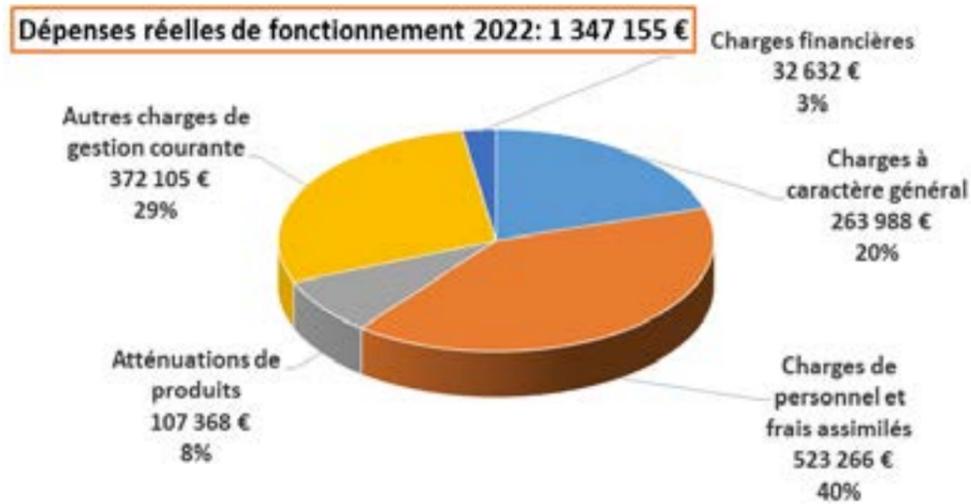


INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LES MOYENS FINANCIERS

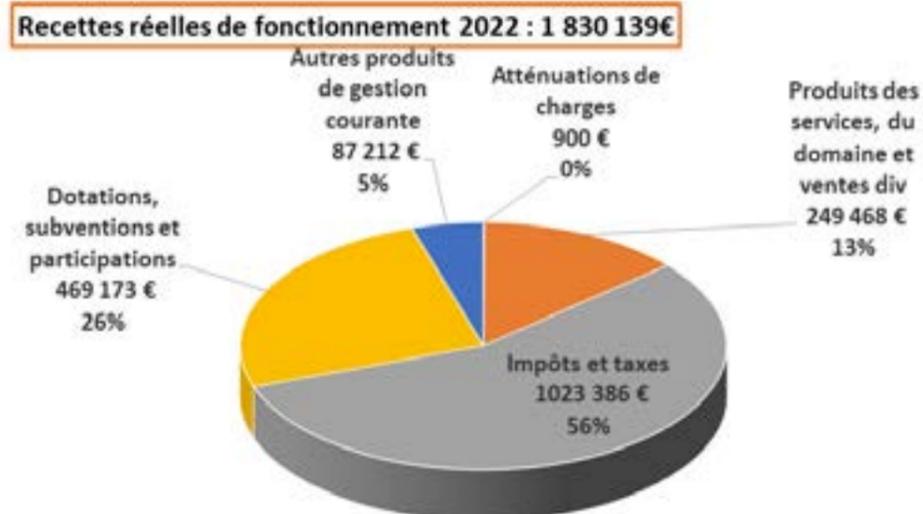
La répartition par chapitre des dépenses réelles de fonctionnement (c'est-à-dire sans les amortissements) est la suivante :

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



La répartition par chapitre des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



Envoyé en préfecture le 27/06/2023
 Reçu en préfecture le 27/06/2023
 Publié le
 ID : 018-211802277-20230616-2023_06_05-DE

Fiscalité 2022

	2022		
	Base	Taux	Produit
Taxe d'habitation			98 821€
TVA			390 975€
Taxe sur le foncier bâti	15 711 000	1.53%	240 378€
Taxe sur le foncier non-bâti	1 234 000	3.78%	46 645€
Cotisation Foncière des entreprises	3 855 000	2.54%	97 917€
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			16 221€
TOTAL			890 958€

Pour rappel en 2021 : 887 763€

Autre recettes fiscales :



Taxe GEMAPI



Taxe de séjour



INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LES INVESTISSEMENTS

2022

Les dépenses d'investissement 2022 s'élèvent à **386 794€** :

-154 800 € de participation à Berry Numérique au titre du troisième acompte de financement de la deuxième tranche de déploiement du très haut débit, c'est-à-dire pour le déploiement de la fibre optique sur les communes de Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Clément et Oizon.

-120 503 € d'aides économiques aux entreprises (aides à l'immobilier, aides TPE).

-4 688 € pour l'installation de totem sur la ZAE de Nançay, ainsi que des lames et panneaux directionnels pour nos zones d'activités économiques.

-3 645,25 € de matériel informatique (renouvellement de l'ordinateur de l'animatrice du RPE et acquisition d'un poste informatique pour notre chargée de mission GPECT),

-462,13€ pour l'achat de fauteuils de bureaux,

-696 € de participation au SEPCS (Syndicat de l'étang du Puits et du canal de la Sauldre) au titre de l'investissement.

-95 506 € de remboursement de capital de la dette,

-6 495 € d'amortissement de subventions (opération d'ordre budgétaire).

Les recettes d'investissement 2022 s'élèvent à **600 207€** :

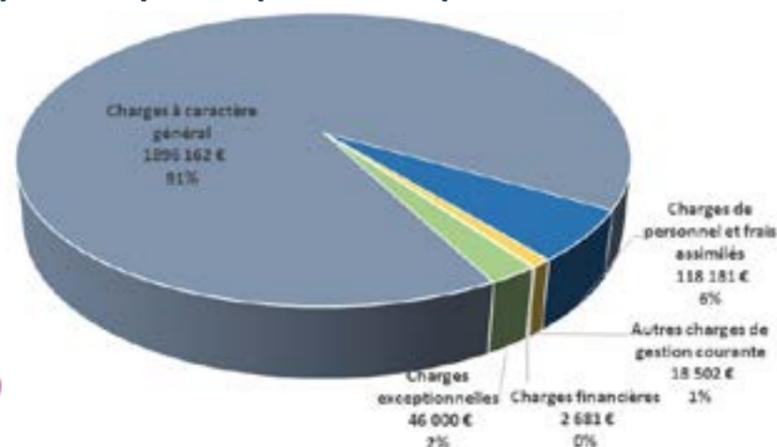
-437 289 € d'excédents de fonctionnement capitalisés,

-1 443 € de FCTVA sur les dépenses d'investissements (opérations d'ordre).

BUDGET ANNEXE

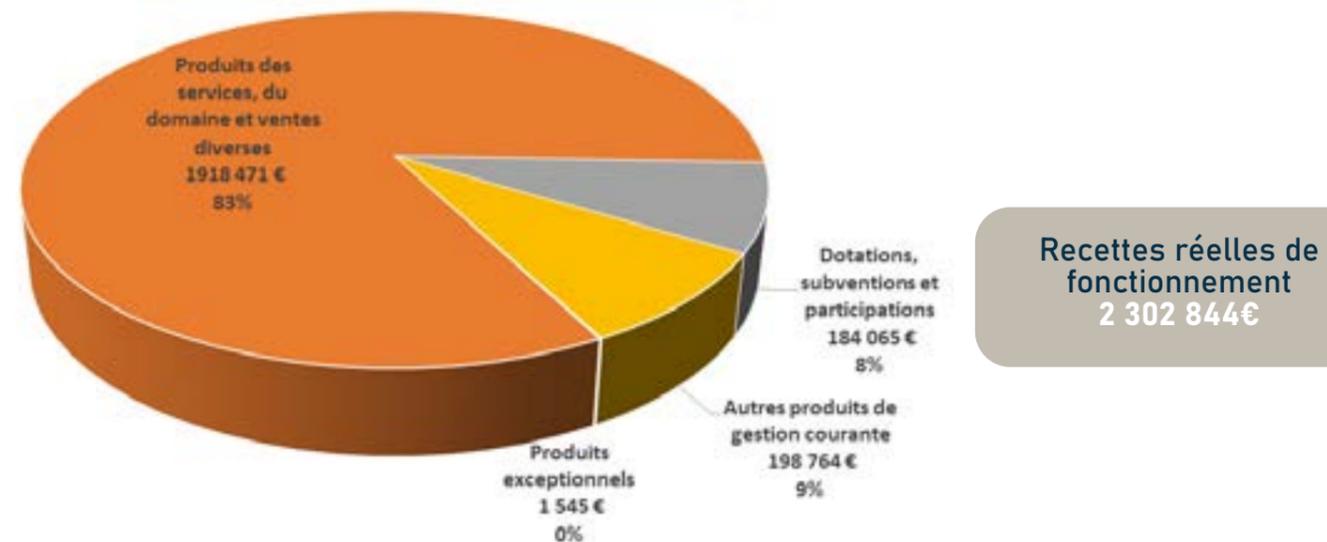
ORDURES MÉNAGÈRES

La répartition par chapitre des dépenses réelles de fonctionnement est la suivante :



Dépenses réelles de fonctionnement
2 081 525€

La répartition par chapitre des recettes réelles de fonctionnement est la suivante :



Recettes réelles de fonctionnement
2 302 844€

Dépenses d'investissement
406 886€

Recettes d'investissement
528 003€

177 160€
achat d'un tractopelle pour la déchèterie

244 719€
de subventions pour l'opération de construction de la déchèterie dont 144 719€ de la part de l'ADEME et 100 000 € de solde de DETR

86 549€
solde des travaux de l'opération de construction de la déchèterie

108 014€
d'excédent de fonctionnement capitalisés

58 278€
acquisition de nouvelles bornes d'apport volontaire en bois

101 157€
de FCTVA

10 596€
achat de dix colonnes à roulettes pour les emballages

74 113€
de dotations aux amortissements

1 224 €
collecteurs en bois pour les bouchons en liège

686 €
achat d'un petit climatiseur et de talkie-walkie pour les gardiens de déchèterie

● Le remboursement du capital des emprunts pour 63 374€.

● L'amortissement des subventions pour 9 017€.

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Par délibération en date du 31 janvier 2022, le conseil communautaire a décidé de **prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) afin de :**

- Se doter d'un document d'urbanisme unique pour toutes les communes,
- Concilier développement économique, préservation des paysages et maintien des espaces naturels, agricoles et forestiers,
- Renforcer l'attractivité du territoire pour accueillir de nouvelles populations en assurant un cadre de vie attractif et agréable aux habitants,
- Trouver un juste équilibre permettant le développement harmonieux des communes du territoire.

Pour la conduite de cette démarche, une charte de gouvernance a été élaborée. Le comité de pilotage du PLUi s'est réuni plusieurs fois au cours de l'année 2022 afin de rédiger le cahier des charges préalables à la consultation des entreprises pour l'élaboration du PLUi, qui a eu lieu en fin d'année.

OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire, la Communauté de communes a bénéficié de la réalisation d'une étude de stratégie commerciale, financée intégralement par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

VISITE DE TERRAIN, ICI À LA CHAPELLE D'ANGILLON EN JANVIER 2022



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



La synthèse de l'étude est la suivante :

- **Aubigny-sur-Nère** est déjà le centre économique et administratif de la CCSS.
- Parmi les pôles relais, la commune d'**Argent-sur-Sauldre** est la plus fournie en commerces de proximité et en services.
- La **Chapelle-d'Angillon** a une influence limitée, et un centre-bourg en difficulté, avec de la vacance.
- **Nançay** est plus isolée, et bénéficie de sa spécialisation comme village d'antiquaires, avec également plusieurs artisans d'art.

STRATÉGIE



Aubigny-sur-Nère

La commune doit affirmer sa position de centre économique et administratif en conservant son attractivité commerciale.

Argent-sur-Sauldre et La Chapelle-d'Angillon

Les deux communes doivent avoir une vocation de pôles relais, grâce à leur répartition sur le territoire (au nord et au sud d'Aubigny-sur-Nère)

Nançay

La commune doit être une porte d'entrée touristique sur le territoire, en affirmant son offre particulière (artisanat d'art, hôtellerie, restauration, antiquaires)

Les 4 communes étudiées sont sur des axes importants de la CCSS.



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI

L'année 2022 a permis à la Communauté de communes de poursuivre son soutien au tissu économique local notamment en amplifiant ses actions sur le champ emploi et compétences.

EMPLOI - FORMATION

Forum de l'Emploi et de la Formation

Afin de **faciliter la rencontre entre les demandeurs d'emplois locaux et les entreprises qui recrutent**, la Communauté de communes, en partenariat avec la ville d'Aubigny, a organisé en mai 2022 un Forum de l'Emploi et de la Formation.

La Collectivité s'est appuyée sur les différents partenaires locaux de l'emploi : Mission Locale, Pôle Emploi mais aussi le Club du Cher les entreprises s'engagent.

Au total, plus d'une **vingtaine d'organismes de formation locaux et d'entreprises étaient présents**.



Formation Technicien de Maintenance Industrielle

La Communauté de communes s'efforce **d'être le relai entre les besoins en compétences exprimés par les entreprises du territoire et les acteurs de la formation**, en particulier la Région Centre-Val de Loire et Pôle Emploi.

En 2022, une action spécifique a été mise en place pour répondre aux besoins en matière de techniciens de maintenance industrielle.

Avec l'appui des entreprises partenaires, **un contenu de formation a été défini**. Ces entreprises ont également été associées aux recrutements des stagiaires, en lien avec les partenaires locaux de l'emploi (Pôle Emploi et Mission Locale). Par ailleurs, le coût de la formation a été pris en charge par la Région Centre-Val de Loire

TEMPS DE RENCONTRE STAGIAIRES POTENTIELS ENTREPRISES



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



Recrutement d'une chargée de mission GPECT

Afin de **poursuivre et amplifier ses actions en faveur de l'emploi et des compétences**, dans le cadre de la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT), la Communauté de communes a créé un poste de chargé de mission GPECT. Pour ce faire, la collectivité a reçu le soutien de la Région Centre-Val de Loire.

Sophie MAGNANI a pris ses fonctions en octobre 2022. La fin d'année a été consacrée à une prise de contact avec les différents partenaires locaux de l'emploi et des compétences afin de s'assurer de l'implication de tous dans la démarche de GPECT.

Sophie Magnani
 Chargée de mission GPECT



SUBVENTIONS OCTROYÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de communes **accompagne le tissu économique local notamment par le biais d'aides directes**. La collectivité est également partenaires d'organismes qui participent au financement des entreprises.

Aide à l'immobilier

En 2022, **3 dossiers** d'aide à l'immobilier ont été validés pour un total de 74 602,94€.

Date attribution	Bénéficiaire	Ville	Montant	Abondement Région Centre-Val de Loire
08/03/2022	T2CM	Argent-sur-Sauldre	9 565,22	12 435,00€
28/04/2022	SCI Cedar Park	Aubigny-sur-Nère	36 000,00	-
27/07/2022	SCI de la Marnière	Aubigny-sur-Nère	29 037,72	-

Compte-tenu de l'arrivée à échéance de la Convention de partenariat économique entre la Communauté de communes et la Région Centre-Val de Loire au 31 décembre 2022, l'abondement des aides à l'immobilier ne sera plus opérationnel en 2023.



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



Aide aux TPE

Neuf entreprises de Sauldre et Sologne ont bénéficié de l'Aide TPE en 2022, représentant un total de 22 235,64€ de subventions.

L'aide aux TPE cible plus particulièrement le soutien à la création et la reprise des commerces essentiels à la vie de notre territoire. Ainsi, en 2022, deux cafés, une coiffeuse, un boucher et une épicerie ambulante ont bénéficié d'un appui de la Communauté de communes.

Initiative Cher – prêts d'honneur

L'association **Initiative Cher** accorde des prêts d'honneur aux entreprises en création, développement et en situation de reprise. Ces prêts d'honneurs sont des prêts à taux zéro, remboursables sur 36 à 60 mois et obligatoirement adossés à un prêt bancaire.

Par le biais de son partenariat avec Initiative Cher (cotisation de 5 500€ en 2022), la Communauté de communes offre la possibilité aux entrepreneurs du territoire d'accéder à des financements complémentaires. Au total, en 2022, 7 entrepreneurs ont bénéficié d'un prêt d'honneur pour un total de 70 000€ de prêts accordés.

DATE	BENEFICIAIRE	VILLE	MONTANT
ATTRIBUTION			
08/03/2022	LEFEVRE Guillaume	Nançay	5 000,00 €
28/04/2022	C2A	Aubigny-sur-Nère	4 454,80 €
15/06/2022	BALLANT Stéphane	Aubigny-sur-Nère	1 026,64 €
15/06/2022	JOURDIN Franck	Clémont	796,00 €
27/07/2022	Les Volailles d'Ensefort	Blancafort	5 000,00 €
27/07/2022	SARL Lagneau	Argent-sur-Sauldre	1 777,10 €
27/07/2022	L'Ethique	Aubigny-sur-Nère	1 137,54 €
17/11/2022	CHENU Bénédicte	Argent-sur-Sauldre	1 635,16 €
08/12/2022	COLUSSI Marie	La Chapelle-d'Angillon	1 408,40 €
TOTAL		22 235,64€	TOTAL 22 235,64€

Compte-tenu de l'arrivée à échéance de la Convention de partenariat économique entre la Communauté de communes et la Région Centre-Val de Loire au 31 décembre 2022, l'Aide aux TPE sera revue en 2023 pour tenir compte des nouvelles orientations définies par le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

AIDE AUX TPE - TACOT BERRICHON



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



ENVIRONNEMENT

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Collecte et traitements des déchets

Les compétences de la Communauté de communes en matière de gestion des déchets sont :

- La **collecte en porte-à-porte** des déchets ménagers et assimilés une fois par semaine,
- La **collecte en points d'apport volontaire** des journaux, revues, magazines, du verre et des emballages recyclables,
- La collecte des **déchets acceptés en déchèterie et la gestion** de cet équipement, sans restriction quant au nombre de passages des usagers,
- Le **transport et le traitement** de tous les déchets collectés.

La gestion du service de collecte et traitement des déchets doit nécessairement être retranscrite dans un budget annexe. Le service doit être financé par des ressources propres. Depuis 2012, le service de collecte et traitement des déchets de la Communauté de communes est financé par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM).



EN QUELQUES CHIFFRES SUR 2022 PAR HABITANT*

184 KG

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



23 KG

PAPIERS



13 KG

ERREUR DE TRI



341 KG*

DÉCHÈTERIE

*POPULATION ET ENTREPRISES INCLUES



44 KG

PLASTIQUES, CARTONS ET EMBALLAGES



49 KG

VERRE

POIDS TOTAL
par habitant
654 KG

DÉPENSES TOTALES
par habitant
175, 55€

RECETTES TOTALES
par habitant
187, 15€

+ 11,60 €

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le
ID : 018-211802277-20230616-2023_06_05-DE



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Action visant à la réduction de la production de déchets

En 2022, la Communauté de communes poursuit son action en faveur de la réduction des déchets par la vente de **55 composteurs** aux habitants du territoire. La Communauté de communes encourage l'achat de composteurs en prenant à sa charge plus de 50% du prix.

Pour rappel, un composteur de 400L est vendu 20€ et un composteur de 600L est vendu 30€.

LE SERVICE ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

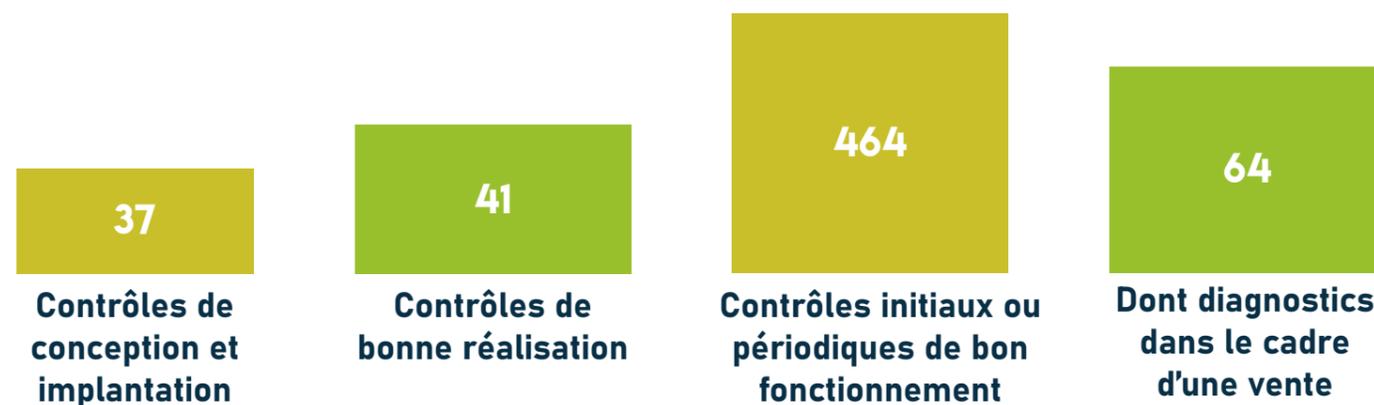
SPANC

La communauté de communes assure :

- Le contrôle de conception et de bonne réalisation des installations neuves ou réhabilitées
- Le diagnostic des installations non collectives existantes à l'exclusion de l'entretien de ces installations
- Le contrôle périodique d'entretien et de bon fonctionnement des installations existantes.

Au 31 décembre 2022, on estime à 2 800 le nombre de dispositifs d'ANC sur notre territoire, soit 6 900 habitants concernés.

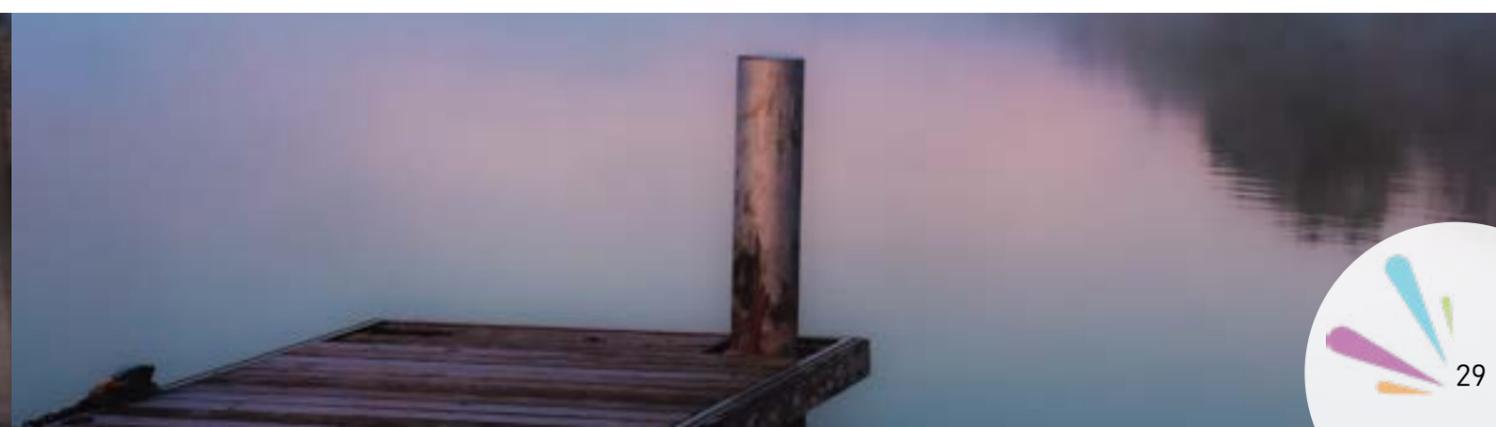
Nombre de contrôles réalisés en 2022



Au total 542 contrôles et diagnostics réalisés

Pour rappel en 2021 : 553 contrôles réalisés

Le nombre de contrôles de bon fonctionnement est stable. Ceci contribue à la création d'une dynamique de réhabilitation par les usagers qui se traduit par un nombre croissant de dossier de travaux déposés.



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

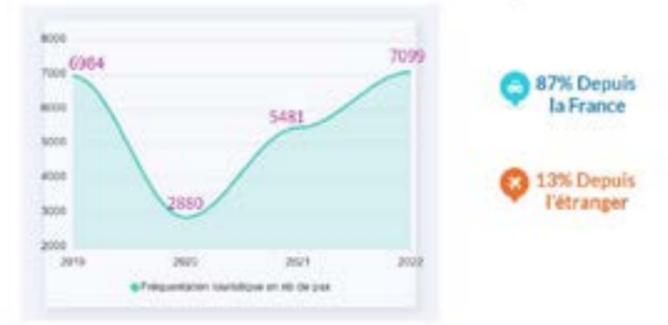


OFFICE DE TOURISME

Bilan de la fréquentation touristique 2022

AUBIGNY-SUR-NÈRE

Fréquentation touristique De Mai à Septembre 2022
 Office de Tourisme Sauldre et Sologne

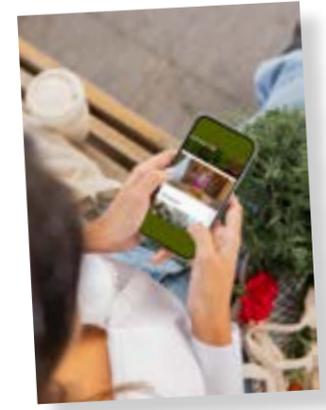


NANÇAY

Fréquentation touristique De Mai à Septembre 2022
 Bureau d'Information Touristique de Nançay



VISIBILITÉ NUMÉRIQUE



Site Web

www.aubigny-sologne.com

32846 16043 +105% visiteurs	40589 20350 +99% Sessions	1,39 min 2,14 min -26% Durée moy d'une session	61% 61% Taux de rebond	94561 60926 +55% Pages vues	2,33 2,25 -1% Pages vues / session
-----------------------------------	---------------------------------	--	------------------------------	-----------------------------------	--

Sources et canaux du trafic

Pages les plus consultées

- Blog : Comment télécharger un fichier GPX ?
- Accueil
- Agenda - Fêtes Franco-Ecossaises
- Agenda
- A l'aventure

Appareils utilisés par les internautes

Legende: ■ janvier à septembre 2021 ■ janvier à septembre 2022 ■ % d'évolution

PARTENARIAT

- **Berry Province (AD2T)**
- **Marque Sologne** : nouvelle carte touristique
- **Maison de l'eau de Neuvy sur Barangeon** : mise en place de 4 sorties nature
- **Pays Sancerre Sologne** : élaboration de clips promotionnels
- **Petites Cités de Caractère** : développement d'animations, documents de promotion
- **Route Jacques Cœur** : établissements culturels et bourse touristique



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CRÉATION DE NOUVEAUX DOCUMENTS

- 1 **plan touristique format A3** de la ville d'Aubigny sur Nère
- 9 dépliants présentant les **circuits balisés du territoire** (parcours praticables à pied, à vélo ou à cheval)



EXPOSITIONS

Le **BIT de Nançay a ouvert ses portes à 2 expositions cette année**, à savoir la première sur la période juin/juillet autour de la peinture avec les œuvres de Mme De Mareuil. La seconde exposition s'est déroulée en août/septembre autour de la photographie en Sologne avec l'artiste M. Bisson. Nous souhaitons faire intervenir des artistes locaux, mettant en avant les éléments patrimoniaux, architecturaux et naturels de notre territoire.

Nous retrouvons avec plaisir une exposition permanente, plébiscitée il y a quelques années, reconstituant « la boutique de l'Oncle Florentin », qui n'est autre que l'oncle d'Alain-Fournier, l'auteur du roman « Le Grand Meaulnes ». Cette exposition a vu le jour grâce à des bénévoles souhaitant mettre en lumière les liens entre Nançay et Alain-Fournier.



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

LICENCE COMMERCIALISATION - EXCURSIONS

L'OT a fait l'acquisition d'une licence de commercialisation en 2021 et **c'est en 2022 que les premiers produits groupes ont été réalisés**. Désormais les touristes souhaitant effectuer une excursion sur notre territoire ont un seul interlocuteur pour l'organisation et le règlement de leur séjour. Au total 6 excursions de groupes ont été organisées par l'office cette année.



SENTE VERTE ET BLEUE



RALLYE SELFIE



EN QUELQUES CHIFFRES



1 552

ABONNÉS INSTAGRAM SUR LE COMPTE
« TOURISME_SAULDRE_ET_SOLOGNE »



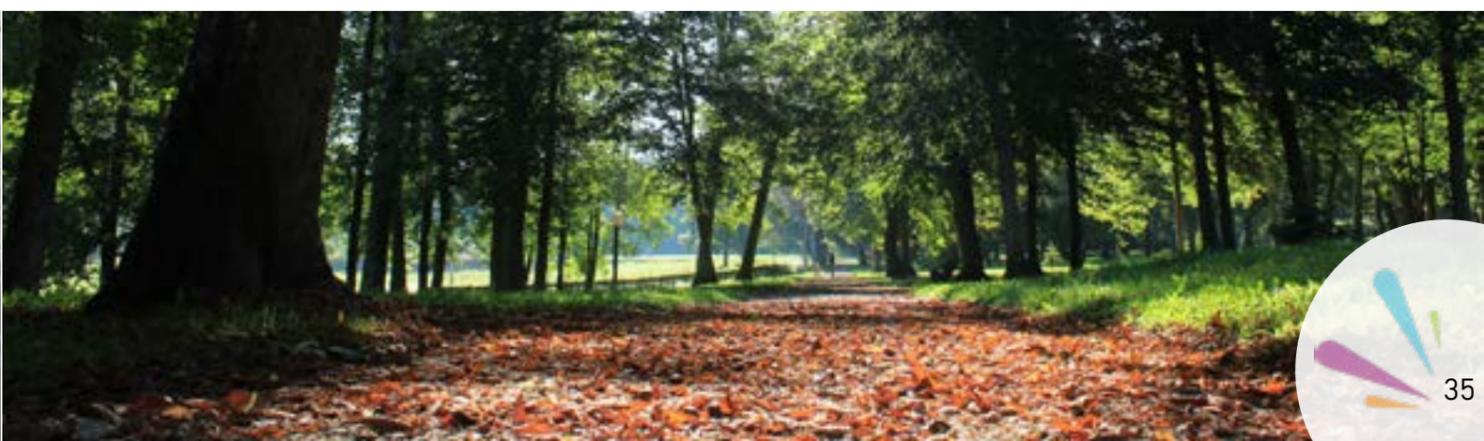
966

LE NOMBRE DE VISITES DE VILLES
(207 VISITES INDIVIDUELLES + 759
VISITES EN GROUPES) CONFONDUES
ENTRE AUBIGNY-SUR-NÈRE
ET NANÇAY



75

LOCATIONS DE VÉLOS
À ASSISTANCE ELECTRIQUE



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CULTURE

Le fonctionnement du service culture est étroitement lié à deux dispositifs d'aides :

-Le **Projet Artistique et Culturel de Territoire (PACT)** mis en place par la Région Centre-Val de Loire qui porte exclusivement pour la programmation culturelle.

-Le **Contrat Culturel de Territoire (CCT)** mis en place par le Département du Cher et s'articulant autour de 3 axes : la programmation culturelle, la lecture publique et la formation aux pratiques artistiques

Pour répondre au mieux à ces deux dispositifs et se doter d'une feuille de route, la commission culture a rédigé un **Projet Culturel de Territoire** qui est entré en vigueur en 2022 et sera mis en œuvre jusqu'en 2026.

SAISON CULTURELLE

Même si la crise sanitaire de la COVID-19 était terminée en 2022, elle a fortement impacté la saison culturelle puisque de nombreux spectacles accueillis étaient des reports de 2021, voire 2020.

Une majorité de manifestations relevait de la diffusion de spectacles (concerts, pièces de théâtre, spectacle de danses...). Quelques actions ont permis à des artistes amateurs de travailler aux côtés d'artistes professionnels (stages, projet immersif...).



69
MANIFESTATIONS
DE JANVIER À DÉCEMBRE



14
COMMUNES DU TERRITOIRE

Enfin, deux résidences culturelles ont été accueillies pour soutenir la création artistique. La programmation fait l'objet d'un important travail de partenariat avec les communes et les associations qui souhaitent organiser des manifestations culturelles dans le cadre de la saison culturelle. Chacune est maîtresse de sa programmation, à condition de respecter les conditions de professionnalisation des artistes accueillis définies dans les cadres d'intervention des PACT et CCT, et de respecter le calendrier commun de programmation.



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Le service culture accompagne les partenaires au cours des différentes étapes d'organisation :

- Aide au choix de programmation (de la proposition ciblée et personnalisée, à la mise en contact avec les artistes)
- Gestion du calendrier commun
- Montage et suivi des dossiers de demande de subventions
- Reversement des subventions qui transitent par la Communauté de Communes
- Communication et préparation des outils de communication : brochures, affiches, newsletter, réseaux sociaux...
- Gestion et suivi des prêts de praticables de scènes et des lumières LED mis à disposition des partenaires

Quatre commissions et deux rencontres de programmateurs ont pu être organisées pour permettre aux partenaires de se rencontrer, de faire connaître leurs projets, et d'échanger sur des problématiques communes. La Commission culture veille à une répartition des actions menées sur l'ensemble du territoire.

LES ACTIONS CULTURELLES

PORTÉES PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les actions mises en œuvre par la Communauté de communes en 2022 ont cherché à répondre au plan d'actions du Projet Culturel de Territoire

NOM DE LA MANIFESTATION

L'AMI (DE MON AMI)
par le Théâtre de l'Escabeau
(45)
Oizon, 29/01/2022

**RÉSIDENCE
« SPEED DATING »**
par la Cie Maintenant ou
Jamais (18)
Aubigny-sur-Nère,
du 6 au 12 juin

POPULATION TOUCHÉE

- **18** élèves de maternelle (2h d'ateliers scolaires)
- **19** élèves d'élémentaires (4h d'ateliers scolaires)
- **67** spectateurs lors de la représentation
- **12** jeunes de la Mission Locale (5 heures d'ateliers)
- **45** personnes lors des 2 lectures organisées à Aubigny-sur-Nère et Méry-es-Bois
- **6** élus de la CDC lors d'une rencontre en marge d'une commission

OBJECTIFS DU PROJET

- Organiser des ateliers de découvertes artistiques pour les enfants
- Accompagner les communes dans la recherche de propositions culturelles de proximité
- Créer des rencontres avec des artistes professionnels
- Organiser des actions culturelles à destination des adolescents



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
 Reçu en préfecture le 27/06/2023
 Publié le
 ID : 018-211802277-20230616-2023_06_05-DE

NOM DE LA MANIFESTATION

QUAND MON CŒUR BAT DE TOUTES LES COULEURS
 par la Cie Chats Pitres (37)
 – en partenariat avec le RPE
 Aubigny-sur-Nère, 29/06/2022

POPULATION TOUCHÉE

- **93** personnes pour la représentation du matin (= COMPLET)
- **30** personnes pour la représentation de l'après-midi

OBJECTIFS DU PROJET

- Poursuivre les programmations culturelles dédiées aux enfants
- Intégrer les structures dédiées à l'enfance dans la programmation
- Adopter un marqueur visuel pour identifier les manifestations jeune public

NOM DE LA MANIFESTATION

QUI A CROQUÉ MA POMME ?
 par la Cie La sensible (41)
 – en partenariat avec le RPE
 Aubigny-sur-Nère, 07/12/2022

POPULATION TOUCHÉE

- **65** personnes pour la représentation du matin (=COMPLET)
- **55** personnes pour la représentation de l'après-midi (= quasi COMPLET, jauge théorique 60 personnes)

OBJECTIFS DU PROJET

- Poursuivre les programmations culturelles dédiées aux enfants
- Intégrer les structures dédiées à l'enfance dans la programmation
- Adopter un marqueur visuel pour identifier les manifestations jeune public

L'ART DE RÉINVESTIR
 par la Cie Entité (37)
 Aubigny-sur-Nère et Ménétréol-sur-Sauldre,
 du 10 au 18 sept 2022

- **1** stagiaire Mission Locale pour la réalisation des outils de communication
- **12** stagiaires
- **53** élèves de 5^e (1h d'atelier scolaire)
- **200** élèves du collège pour une démonstration
- **120** personnes à la représentation d'Aubigny
- **75** personnes à la représentation de Ménétréol (=COMPLET)

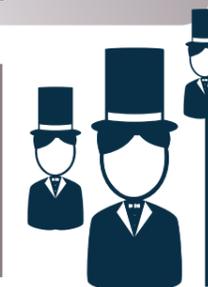
- Organiser des actions culturelles à destination des adolescents
- Organiser des manifestations hors des lieux institutionnels
- Associer les ados à la communication des manifestations dont ils sont la cible

L'OISEAU BLEU
 par la Cie Poupées Russes
 EHPAD d'Argent et d'Aubigny,
 MARPA de Blancafort et La Chapelle
 Octobre et Novembre 2022

- **35** résidents à Argent
- **40** résidents à Aubigny
- **24** résidents à Blancafort
- **17** résidents à La Chapelle d'Angillon

- Programmer des manifestations dans les structures d'hébergement pour personnes âgées
- Renforcer le bien-être des résidents
- Stimuler chaque personne selon ses capacités et leurs capacités cognitives

**6 MANIFESTATIONS
 BUDGET ARTISTIQUE
 12 862 €**



987
 personnes touchées



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

LE MATÉRIEL

Pour faciliter l'organisation des manifestations culturelles, la communauté de communes met à disposition des praticables de scènes et d'un système d'éclairage à LED. En effet, ces équipements font souvent défaut aux organisateurs (communes, association et bibliothèques) et leur location peut être onéreuse.

Ce matériel est prêté gratuitement aux partenaires. Il leur est simplement demandé d'en assurer le transport et le montage. La manutention des éléments est un souci, notamment pour les praticables de scène qui sont stockés dans des flight cases très lourds. A noter qu'un agent d'une commune emprunteuse et la coordinatrice culturelle ont eu un accident du travail lors d'une manipulation, heureusement sans gravité ni pour l'un ni pour l'autre.

5

NOMBRE DE PRÊTS DES PRATICABLES DE SCÈNE

5

NOMBRE DE PRÊTS DES ÉCLAIRAGES LED

Le personnel du service environnement de la communauté de communes et les agents techniques des différentes communes sont souvent mis à contribution pour les installations techniques en vue des manifestations culturelles.



SALON DU POLAR ET DU LIVRE

La Communauté de Communes et le réseau des bibliothèques Sauldre et Sologne ont organisé la **5^e édition du Salon du Polar et du Livre**. Au total, 13 animations ont été organisées sur le territoire entre le 1^{er} et 26 novembre 2022, pour une fréquentation totale de **680 personnes**.

Si certaines manifestations ont rencontré un large public (les 2 représentations des saynètes à Argent-sur-Sauldre et Ivoy-le-Pré étaient complètes avec respectivement 120 et 100 spectateurs), d'autres ont connu un écho plus limité (séances de cinéma à Aubigny, exposition à Clémont).

Certaines animations ont été organisées par une seule bibliothèque dans sa commune : soirée Pop-Corn à Blancafort, enquête sur le patrimoine de la commune à Méry-ès-Bois, escape game à Oizon, etc.

D'autres ont réuni plusieurs bibliothèques autour d'un même projet : exposition « Les Mystérieux Mystères Insolubles » en itinérance à Clémont, Brinon-sur-Sauldre, Méry-ès-Bois et Aubigny-sur-Nère ; Saynète et sans bavures réunissant 8 bibliothécaires issus de 6 bibliothèques.



SALON DU POLAR ET DU LIVRE

Enfin, **certaines actions étaient communes à l'ensemble du réseau** : concours de dessins, journée de dédicaces des auteurs.

La journée finale réunissant 22 auteurs a été coorganisée par la communauté de communes, le réseau des bibliothèques et la Maison de la Presse d'Aubigny-sur-Nère.

Les bibliothécaires du réseau ont travaillé à la mise en œuvre de ce programme tout au long de l'année.

5 réunions ont été organisées en amont de la manifestation, en complément des nombreux échanges par mail ou par téléphone, et du temps de préparation de chaque bibliothécaire. Les réunions sont organisées dans différentes bibliothèques pour favoriser l'interconnaissance et la discussion autour de problématiques communes. Lors de chaque réunion, un temps est réservé pour que le/la bibliothécaire qui accueille ou la coordinatrice culturelle présente un projet, une ressource, une méthodologie (offres à destination du 3e âge ou ressources numériques de la Médiathèque Départementale, contact avec des acteurs culturels locaux...). Les réunions donnent également lieu à des échanges d'affiches et de flyers, dans le but de faire connaître les animations proposées dans les différentes bibliothèques à l'échelle de la communauté de communes.

TEMPS FORTS DU SALON EN IMAGES

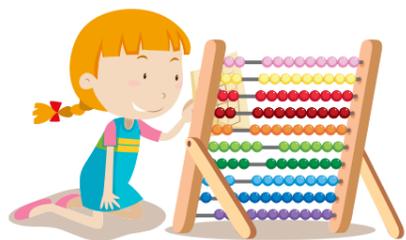
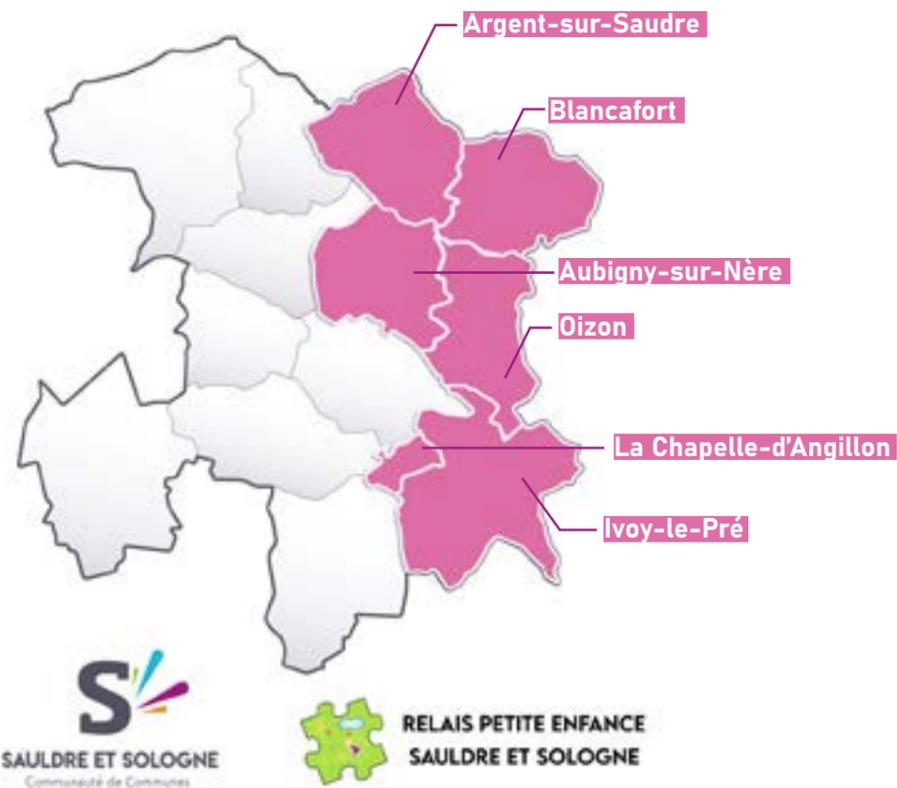


ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE intervient tous les matins pour mettre en place les ateliers d'éveil : lundi sur La Chapelle d'Angillon, mardi et vendredi sur Aubigny sur Nère. Le mercredi et le jeudi le RPE est en alternance sur 3 communes : Blancafort, Ivoy le Pré et Oizon.



EN QUELQUES MOTS

... un lieu d'éveil, d'animation et de découverte pour les enfants

- rencontrer d'autres enfants, tisser des liens et s'amuser, participer aux ateliers d'éveil.
- Des intervenants extérieurs proposent également divers ateliers autour des sens et la musique



... un lieu d'échange et de conseil pour les Assistant(e)s maternel(le)s

- Mise en relation avec des parents à la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le)
 - Informations sur l'agrément, le statut, les droits et obligations des salarié(e)s
- Rencontres thématiques
 - Échange d'idées, informations, conseils sur l'enfant, son développement, ses besoins
 - Rencontres et des activités avec les enfants des crèches et haltes garderies du territoire
- Informations sur le métier d'assistant(e) maternel(le) et sur la procédure d'agrément

... un lieu d'information et d'écoute pour les parents et futurs parents

- Information sur les différents modes d'accueil et diffusion de la liste des Assistant(e)s maternel(le)s agréé(es ou toute autre documentation liée à la garde d'enfant
- Aide personnalisée pour la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) et un accompagnement pour l'ensemble des démarches administratives liées à l'accueil de votre enfant, aux droits et obligations en tant qu'employeurs



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



LES ATELIERS D'ÉVEIL

ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL

Depuis septembre 2022, Jérôme Lechaux, professeur de l'école de musique d'Aubigny-sur-Nère, fait découvrir la musique aux enfants à travers ses chansons, sa guitare et sa boîte remplie d'instruments de musique. Ces séances, dans un esprit récréatif, sont des moments agréables où les enfants comme les adultes s'émerveillent autour de la musique.

- L'enfant peut écouter, toucher, jouer avec les instruments
- Ressentir des émotions à travers l'exploration sonore
- Utiliser ses ressources personnelles et propres à chaque enfant : voix, langage, chant, expressions corporelles, etc.

ATELIER PSYCHOMOTRICITÉ

Le RPE a mis en place des ateliers de motricité animés par Nathalie Bourdillon, psychomotricienne. Nathalie est très appréciée par les enfants, les assistantes maternelles et les parents présents.

- Amener l'enfant à développer son sens de l'équilibre
- Favoriser l'acquisition de certains mouvements : galoper, sautiller, grimper, etc.
- Stimuler la motricité fine pour permettre à l'enfant de consolider ses habiletés
- Développer en profondeur la dextérité manuelle et la coordination.

LES ATELIERS EN QUELQUES CHIFFRES



663
enfants ont participé
aux ateliers en 2022



328
présences d'assistantes maternelles
aux ateliers en 2022



39
parents tout au long de l'année



Pour **115** séances proposées en 2022

FÊTES OU ÉVÈNEMENTS

Tout au long de l'année, le RPE propose des événements clés, souvent en lien avec la saisonnalité. L'objectif est de créer du lien entre les assistantes maternelles, les parents et les enfants de manière ludique et récréative.

- Animations à thème : carnaval, chasse aux œufs, ateliers de Noël, etc.
- Deux spectacles : 1 en période estivale et 1 à Noël
- La randonnée poussette
- Pique-nique

FORMATION ET RÉUNION

DE L'ANIMATRICE

- **5 réunions inter-RPE**
- Formation sur l'**évolution du statut juridique des assistantes maternelles**
- Formation avec idéo sur le **nouveau référentiel** des missions du RPE
- **1 journée rencontre** entre professionnels de la culture et de la petite enfance
- **1 journée départementale** des assistantes maternelles
- **Cafés-visio** avec l'organisme des particuliers employeurs
- **Réunions avec la CAF** pour la mise en place de la convention globale du territoire



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



SERVICE INSTRUCTEUR

Le service urbanisme mutualisé, ouvert depuis juillet 2015, a instruit en 2022 les dossiers de **11 communes** de la CDC Sauldre et Sologne :

Aubigny-sur-Nère, Argent-sur-Sauldre, Blancafort, Brinon-sur-Sauldre, Ivoy-le-Pré, La Chapelle d'Angillon, Méry-ès-Bois, Nançay, Oizon, Presly et Sainte-Montaine.

Ce service instruit différents types de dossiers à savoir :

- Déclarations Préalables
- Permis de Construire
- Permis de Démolir Certificats d'Urbanisme b

NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS EN 2022 PAR COMMUNE ET PAR TYPE

POUR RAPPEL EN 2021 : 732 DOSSIERS INSTRUITS

URBA 2022	Permis Construire	Permis Construire modificatif	Déclaration Préalable	Permis Démolir	CUa	CUb	Permis Aménager	AT ERP	TOTAL
AUBIGNY SUR NERE	29	2	158	1	44	15	3	2	254
ARGENT/S	7	1	42	0	0	13	1	0	64
BRINON/S	16	1	39	3	0	5	0	0	64
NANCAY	11	2	31	0	0	4	0	0	48
OIZON	2	0	23	1	0	2	0	0	28
BLANCAFORT	3	1	19	0	0	3	0	0	26
IVOY LE PRE	3	0	19	0	0	3	0	0	25
MERY ES BOIS	6	1	12	0	0	4	0	0	23
CHAPELLE D'ANGILLON	2	1	16	0	0	1	0	0	20
SAINTE MONTAINE	3	1	7	0	0	0	0	0	11
PRESLY	3	0	7	0	0	0	0	0	10
NOMBRE TOTAL DE DOSSIERS INSTRUITS									573

* Les dossiers de la commune d'Aubigny sur Nère ne sont pas facturés à la CDC.



2022

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 018-211802277-20230616-2023_06_05-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Sauldre et Sologne



SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes